Compte rendu du conseil des parents du jeudi 18 mai 2017

Etaient présentes à ce conseil :

Mme Malassis, adjointe au maire pour la petite enfance ;
Mme Hec, cheffe de pôle Familles Petite enfance
Mme Mesnil, coordinatrice des secteurs Nord et Ouest ;
Mme Vattaire, coordinatrice du secteur Est ;
Mme Garnero, chef du pôle Equipement et Logistique ;
Mme Bismuth, présidente du conseil des parents.

Madame Malassis ouvre la séance en remerciant les directrices de crèches de leur présence et les parents élus. Elle remercie particulièrement Mme Bismuth et les vices présidentes pour leur implication ainsi que la secrétaire pour les comptes-rendus. Enfin, un coup de chapeau est tiré à M Xavier Dorange pour la remarquable organisation de la formation aux premiers secours. Le succès est tel qu'une nouvelle session de formation est d'ores et déjà envisagée pour l'automne.

Mme Malassis a ensuite annoncé l'ouverture le 24 avril 2017, d'une crèche associative au 37-41 rue Falguière, dans un secteur déficitaire. Cette crèche fonctionne en délégation de service public, c'est-à-dire qu'elle touche des subventions qui sont complétées par une participation de la ville. Les enfants de 3 mois à 3 ans, y sont accueillis en temps pleins (10h par jour). Les temps partiels ne sont possibles que si plusieurs familles s'arrangent. Par ailleurs, il n'y a pas de regroupement et la crèche ferme un mois l'été. Cette crèche associative fonctionne comme une crèche traditionnelle : le personnel a la même formation mais il n'est pas employé par la ville.

Ce conseil est l'occasion pour Mme Royer, directrice du jardin d'enfants des Quatre-Frères-Peignot de présenter son établissement et son fonctionnement.
Il y a 22 jardins d'enfants dans Paris mais un seul dans le 15ème arrondissement. Il accueille dans un bâtiment de plein pied, une soixantaine d'enfants âgés de 2ans ½ à 6 ans, dont 10% porteurs de handicaps, répartis en 3 groupes de 20 enfants. Il fonctionne comme une école maternelle, en respectant les programmes de l'éducation nationale. Ce type d'établissement est particulièrement adapté aux enfants n'ayant pas connu la collectivité parce qu'il y a une continuité éducative dans la journée : les éducatrices prennent en charge les enfants sur tous les temps de la journée (jeux, repas et sieste).
Les journées commencent à 8h15 et se terminent à 16h45. Il n'y a pas pas de garderie. Le calendrier est calqué sur le calendrier scolaire. Les enfants ont la possibilité de fréquenter le centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les tarifs se font sur le quotient familial (de 2,62 € à 149,90 € par mois, tarif auquel il faut rajouter les repas) Un crédit d'impôt est possible sur ces sommes.
Les conditions d'attributions sont les mêmes que pour les places en crèche. Pour septembre, toutes les places sont déjà attribuées mais il est possible toute l'année de déposer des dossiers. Il est important de préciser que les enfants accueillis dans ce jardin d'enfants viennent principalement du secteur.

Une maman s'étonne du peu de places disponibles dans ce type d'établissement pour un si grand arrondissement comme le nôtre.
Mme Malassis nous informe qu'un projet de ce genre a été soumis à un opérateur qui construit rue A. Bertillon car il a des locaux libres au rez-de-chaussée. Comme il y a déjà beaucoup de crèches dans le 15ème arrondissement et que les contraintes sont lourdes pour l'ouverture d'une crèche (en terme de mètres carré), il faudrait voir avec la ville si un jardin d'enfants serait opportun. La condition supplémentaire serait l'obtention des subventions.

Mme Royer complète : comme son établissement accueille des enfants handicapés, on ne peut pas augmenter les effectifs, au risque de voir les conditions d'accueil se dégrader. Elle précise que pour ces enfants, la présence d'une Auxiliaire de Vie Scolaire est possible lorsque la Maison du Handicap l'a accordée. Cette AVS est payée par l'éducation nationale.

Nous avons ensuite rencontré Madame Astou Diakhaté, Référent « Familles » à la CASPE (Circonscription des Affaires Scolaires et Petite Enfance). Elle a été nommée en avril et est sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe de pôle Familles PE, de Mme HEC. Ses missions sont : participer à la mise en œuvre de la politique de soutien aux familles, de contribuer au développement de l'offre en matière d'information des familles et de soutien à la parentalité et contribuer à la participation des familles dans les établissements de la petite enfance (ex conseil de parents).

Ensuite, nous avons abordé les questions des parents. Celles-ci ont été classées en 4 sections :

- **Sécurité**
- **Environnement**
- **Organisation**
- **Santé/hygiène**

<u>Sécurité :</u>

1. **Porte d'entrée de la crèche Emile Zola : elle ne se referme jamais correctement (il faut la maintenir jusqu'à entendre un "clac"). Nous sommes conscients qu'il y a beaucoup de passage, mais n'existe-t-il pas des systèmes fiables pour ce genre d'utilisation ?**

Mme Garnero nous explique que ce problème est dû à la temporisation de 10 secondes qui existe entre deux passages de parents ou de code erroné. Ce temps a été réduit le matin même de ce conseil donc le problème ne devrait plus se poser.

2. **Ralentisseur crèche Félix Faure : où en est la demande d'installation de ralentisseur sur le passage piéton devant la crèche ?**

Mme Malassis nous confirme que ce projet est toujours d'actualité mais que le problème est le financement. M GOUJON a demandé une rallonge budgétaire à la mairie de Paris puisque l'enveloppe initiale n'est pas suffisante.

La DVD a indiqué qu'il était possible d'installer des coussins berlinois dans les deux sens de circulation : deux coussins berlinois devant la crèche, située 73 avenue Félix Faure car il n'y a aucun feu tricolore et deux coussins berlinois avant l'angle de l'avenue Félix Faure et de la rue Duranton puisqu'ensuite cette rue est une zone 30.
En revanche, la portion de l'avenue Félix Faure est amiantée donc il faudra effectuer une phase de désamiantage avant l'installation des coussins berlinois.

M. BOUILLOT doit faire un chiffrage d'ici quelques jours et reviens vers nous à ce sujet.

3. **Panneaux d'interdiction de jeux de ballons sur la place Madeleine-Fourcade : il y a un panneau à l'entrée de la place mais aucun à l'intérieur de cette place qui donne sur la crèche. Des vitres de la crèche ont déjà été endommagées. Est-il possible d'ajouter des panneaux à l'intérieur de la place ?**

Mme Malassis a effectué une demande, qui entre elle aussi dans la longue liste des travaux à effectuer. Elle a sollicité le directeur de la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE). Un film plastique a d'ores et déjà été installé sur les baies vitrées pour limiter les regards extérieurs. Le problème c'est que les jeunes se placent sur des plateformes qui surplombent les baies et laissent des détritus. Des grillages hauts ont été demandés mais il faut l'avis d'un architecte. Une réunion sur place permettrait de mieux évaluer les besoins.

4. **Protection du jardin et de son couloir d'accès de la crèche Cauchy : des déversements de détritus des habitants des étages surplombants ainsi que depuis le jardin des Cévennes ont lieu. Comment protéger le jardin ?**

Mme Garnero confirme le coût exorbitant des travaux qui sont évalués à 2/3 de l'enveloppe allouée à l'arrondissement : 200 000€ sur les 330 000€ disponibles. Dès lors, il faut mener une réflexion pour une solution moins coûteuse.
La directrice de cette crèche demande que soit installée une protection au moins au dessus de la cuisine.
Il faudra faire fonction du reliquat. En effet, les travaux de l'arrondissement sont provisionnés mais parfois coûtent moins chers que prévus. Ces économies permettent donc de financer d'autres travaux ou opérations urgentes. Une réunion est prévue en juin pour en discuter.
La directrice a par ailleurs porté plainte contre les personnes identifiées comme responsables de ces jets de détritus.
La RIVP (bailleur social) a aussi été prévenue car elle gère les logements qui surplombent la crèche.
Un parent soumet l'idée d'une pétition des parents de la crèche afin de faire pression sur la RIVP.

5. **Intrusions crèche Cauchy : le personnel de la crèche suspecte une/des intrusions. C'est un problème récurrent (chaque année) déjà remonté par la direction de la crèche et ayant fait l'objet de multiples plaintes auprès de la police.**

Mme Malassis confirme que c'est un problème récurrent. Il faudrait un grillage solide afin d'éviter les intrusions mais cela a un coût...

Mme Garnero confirme que la rehausse du grillage a été envisagé et estimée par la Section Locale d'architecture (SLA) à 45 000€. En outre, avant tout travaux, la propriété par la Ville de Paris de cette clôture doit être vérifiée.

6. **Dépression dans le trottoir en face de la crèche Falguière. C'est une demande qui date de plusieurs années. Les travaux étaient prévus pour 2017. Qu'en est-il ?**

Mme Malassis réaffirme le souci de M GOUJON pour cette question. Il y a d'ailleurs eu une réunion il y a un mois et demi au sujet de gros travaux dans le quartier Bargue/Falguière. L'idée serait d'installer un espace végétalisé au niveau du conservatoire, ce qui nécessite un accès et la suppression de la dalle. Le marché Kandinsky serait aussi déplacé rue Falguière donc il serait nécessaire de toute remettre à niveau.

Un parent soulève l'ancienneté du dossier. Ce à quoi Mme Malassis répond que les enveloppes allouées à la voirie sont en constante baisse ce qui oblige à ne s'occuper que des urgences.

Environnement :

1. **Sol le long de la façade de la crèche Emile Zola est très sale (traces d'huiles, dirait-on). Pendant longtemps, des motos se garaient à cet emplacement. Nous avons réussi, à force de mots et de signalement aux autorités, à les en chasser. Et la directrice nous a indiqué avoir demandé aux camions qui nettoient les trottoirs de bien passer dessus, mais sans résultat. Est-il possible de faire intervenir une société spécialisée ?**

Une demande a été faite par Mme Malassis auprès du directeur de cabinet dès réception de l'ordre du jour.

2. **Détecteur de mouvement dans le local à poussettes de la crèche Emile Zola : il fonctionne très mal. Les parents se retrouvent parfois au milieu du local sans lumière, ce qui est au final assez dangereux et effrayant pour les enfants. Peut-on revoir son angle d'installation ou le remplacer ?**

Cette question a été posée à la Section Locale d'Architecture qui s'est déplacée. Ce serait normal : il y a un temps de latence entre la détection et l'allumage du néon. Il faut qu'elle réfléchisse à une modification du système.

3. **Travaux d'aménagement du jardin rue Lacordaire : où ces travaux - qui devaient avoir lieu en mars pour une ouverture des jardins en mai- en sont-ils ?**

La ville avait lancé un concours pour la gestion de cet espace qui n'appartenait à personne. Ce concours a été remporté par PariCulteur et l'entreprise Mugo mais depuis, rien ne se passe, malgré le fait que l'entreprise ait rencontré les familles pour discuter du projet de réhabilitation des jardinières.

Organisation :

1. **Invitation de la directrice du jardin d'enfant du 15e : suite aux questions du dernier conseil, Mme Malassis a invité la directrice du jardin d'enfant du 15e? N'hésitez pas à préparer vos questions sur cet établissement et son organisation.**

Confère la présentation de Mme Royer en début de compte rendu.

2. **Formation Premiers Secours : merci de votre participation pour cette session d'avril (80 personnes). Les parents n'ayant pas pu y assister demandent si une autre session peut être programmée prochainement ?**

Confère les remerciements de Mme Malassis en introduction de la réunion.

Mme Bismuth confirme que le système d'inscription a été beaucoup plus fiable et qu'il n'y a eu que quelques annulations.

3. **Regroupement : serait-il possible de faire des alertes SMS pour informer de la période d'inscription pour les regroupements ? Et une semaine avant la dernière date, faire un ultime rappel ?**

Mme Malassis estime que les affichages en crèches sont mis suffisamment à l'avance pour que les parents puissent s'organiser. Si les parents sont vraiment intéressés par le regroupement, ils s'organisent pour les inscriptions.

Un parent soumet l'idée d'un mail collectif fait par les crèches avec les dates.

4. **La crèche Keller sera la crèche de regroupement : l'été il fait extrêmement chaud, des activités extérieures sur la terrasse peuvent elles-être prévues comme un bac à sable et une pataugeoire (comme ce fut le cas à la crèche Lowendal l'été dernier) ?**

Il a été installé des stores. La crèche Keller est inévitable car 4 crèches du secteur nord sont en travaux. Il est demandé qu'en été les enfants soient le moins possible dehors. Un renfort en ventilateurs a déjà été demandé. Par ailleurs, cette crèche n'existera bientôt plus !

5. **Journées pédagogiques : pour certains parents, le fait que la journée pédagogique se fasse un vendredi peut poser des problèmes (notamment pour les personnes à mi-temps et travaillant le samedi). Ne serait-il pas possible de les mettre un mercredi ou un lundi au moins une journée sur les 4 prévues ?**

Mme Vattaire va remonter cette demande auprès des directrices de crèches afin de faire varier les jours de réunions pédagogiques. En général, ce sont les lundis ou les vendredis.
Mme Hec confirme qu'il faut faire varier les jours afin que ce soit équitable pour toutes les familles. Elle réaffirme qu'il n'y a pas de directives pour que ces journées se tiennent un vendredi.

6. **Affichage des menus : dans certaines crèches, les menus ne sont que très rarement indiqués sur le tableau Veleda de l'entrée. Les menus sont généralement notés en début de semaine mais selon l'état des denrées livrées, certains plats sont cuisinés à d'autres dates. Comment savoir de façon fiable ce que mangent nos enfants, surtout les grands pour lesquels cette information est moins donnée lors des transmissions ?**

Une directrice de crèche nous répond que ce sont les agents qui élaborent les menus en fonction des arrivages et des denrées plus ou moins périssables. L'idée c'est qu'il y ait le moins de gaspillage possible.

7. **Capitalisation des informations échangées lors des conseils des parents : serait-il possible de prévoir une section sur le site de la mairie du 15e pour y archiver les comptes-rendus et documents échangées lors des conseils des parents ? Cela permettrait à tous les parents d'y avoir accès et d'assurer une transmission lors du changement des parents élus et du président du conseil.**

Madame Malassis confirme qu'il pourrait y avoir un espace dédié sur le site internet de la mairie afin de regrouper les questions récurrentes des parents.

<u>Santé/hygiène</u> :

1. **Vaccin BCG : le vaccin est introuvable. Est-il possible de se le procurer même s'il n'est plus obligatoire mais fortement recommandé en Ile de france et surtout en collectivité? On parle d'un nouveau vaccin ou plutôt d'une nouvelle souche : qu'en est-il ?**

Mme Hec confirme que ce vaccin n'est distribué qu'en PMI où la vaccination peut être réalisées, sur inscription (il y a une liste d'attente) et avec présentation d’une ordonnance du médecin traitant de l’enfant indiquant que le BCG doit être réalisé au regard des recommandations actuelles du

calendrier vaccinal 2017.

Un parent nous informe que même la PMI ne dispose plus de ce vaccin.

Il semble que ce vaccin ne soit plus obligatoire mais conseillé car son efficacité ne serait pas démontrée. Le débat serait aussi sur le mode d'administration et de conservation du vaccin qui est distribué aux professionnels de santé par lots de 10 qui doivent être injectés dans les 24h après ouverture du lot.

Question supplémentaire :

1. **Est-ce que des solutions sont prévues pour faire face au manque de personnel à la crèche Vaugirard ? Les horaires ont déjà été réduits et le personnel montre des signes de fatigue.**

Mme Hec se veut rassurante : les personnels du pôle de remplacement ont été sollicités. Des nouveaux personnels arriveront en juin. Les directrices de crèches s'entraident. Les alertes pour manque de personnel sont priorisées.

Mme Malassis déplore que le pôle de remplacement ne soit pas assez conséquent. Malheureusement, c'est un problème fréquent mais ponctuel : il suffit que tout le monde tombe malade en même temps...